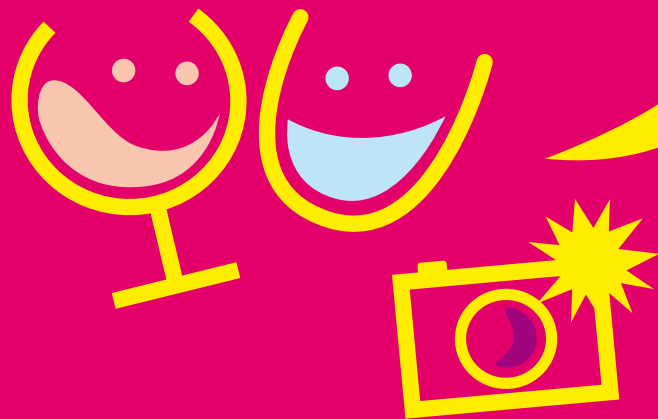


APPEL À PROJETS



CONSOMMER
MOINS D'ALCOOL,
C'EST
PLUS DE PLAISIRS ?

Vidéo, photo, arts numériques...

→ choisissez votre support → exprimez-vous → gagnez de nombreux *pass culture* !

TRINQUONS
SANS SAULER
LES AUTRES

MOINS D'ALCOOL, PLUS DE PLAISIRS



rennes.fr
VIVRE EN INTELLIGENCE

La Ville de Rennes, en partenariat avec la Préfecture d'Ille-et-Vilaine et l'Agence Régionale de Santé Bretagne, vient de lancer une campagne de communication « Trinquons sans saouler les autres – Moins d'alcool, plus de plaisirs ». Cette démarche vient rappeler que la consommation d'alcool doit se faire avec modération, pour que les temps de fête et de convivialité restent un plaisir pour tous.

**PARTICIPEZ
À L'APPEL
À PROJETS**

VOUS AVEZ ENVIE DE...

- **VOUS EXPRIMER SUR LES RISQUES LIÉS À LA CONSOMMATION EXCESSIVE D'ALCOOL**
- **DONNER VOTRE AVIS SUR LA FÊTE, SES PLAISIRS OU SES ABUS**
- **PRENDRE LA PAROLE SUR LES QUESTIONS DE RESPECT DE L'AUTRE ET DE L'ESPACE PUBLIC**
- **PROPOSER DES MESSAGES DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION**

QUI PEUT PARTICIPER ?

- Vous avez entre 15 et 30 ans.
- Vous habitez une commune de Rennes Métropole, ou l'un des membres du collectif avec qui vous répondez au projet.

COMMENT PARTICIPER ?

- Vous avez le choix entre différents arts visuels : **vidéo ou court-métrage (2,30 minutes maxi), photos, arts numériques**. Votre réalisation devra être accompagnée d'une note d'intention. Tous les travaux réalisés devront être remis sur support numérique.
- Si vous avez une idée de scénario pour un court-métrage mais n'avez pas les moyens de le mettre en œuvre, vous pouvez nous le soumettre. Si le projet est retenu par le jury de sélection, il pourra être réalisé avec l'aide de professionnels.

QUELS DÉLAIS ?

L'ensemble des supports réalisés devra être communiqué au plus tard le **20 mars 2013**.

S'il s'agit d'un projet de scénario pour un court-métrage, il devra être envoyé avant le **20 décembre 2012**.

Envoi :

- **PAR COURRIER** à la Ville de Rennes, Service SPST, 14 rue Saint-Yves, BP 3126, 35031 Rennes Cedex
- **PAR E-MAIL** : dsph-promotionsante@ville-rennes.fr

LE RÈGLEMENT

Il est disponible sur **rennes.fr**

(rennes.fr/pratique/infos-demarches/action-sociale-sante/appels-a-projets)